

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET  
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

Ouagadougou, le

04 FEV 2022

DIRECTION DES BOURSES ET DES  
AIDES FINANCIERES

N°2022 0005 MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

# COMMUNIQUE

La Directrice Générale du Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (C IOSPB) a l'honneur d'inviter **les bachelier·e·s de la session de 2021**, attributaires de la bourse nationale et *qui ne sont pas affectés dans des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES) par l'Etat*, à compléter leurs dossiers en vue du paiement de leurs bourses.

Les compléments de dossiers sont recevables **tous les jeudis, du 1<sup>er</sup> au 18 de chaque mois de 09 heures à 12 heures.**

Le complément de dossier est composé de :

- une photocopie de la CNIB avec 3 signatures identiques horizontales ;
- un numéro de téléphone et une adresse Email ;
- deux photocopies de l'attestation d'inscription pédagogique ou du certificat de scolarité ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- deux photos d'identité identiques récentes ;
- une chemise cartonnée de couleur verte pour les filles et jaune pour les garçons ;
- préciser la série du Bac et la moyenne sur l'attestation d'inscription ou sur le certificat de scolarité ;
- une fiche d'engagement (pour ceux/celles inscrit·e·s dans le privé) à retirer au C IOSPB et à faire légaliser au commissariat de police ;
- une photocopie du reçu de paiement des frais de scolarité.

**NB** : chaque étudiant·e doit respecter les mesures barrières édictées par le Ministère de la Santé (le port obligatoire de masques).



**Dye Lydia ROUAMBA**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon